

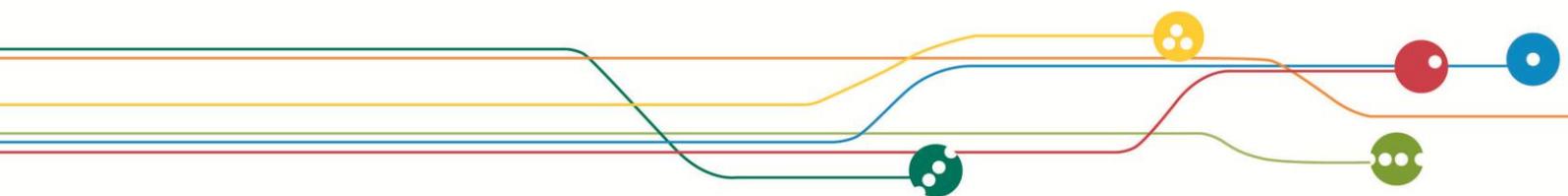
# 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS...



## Festivités

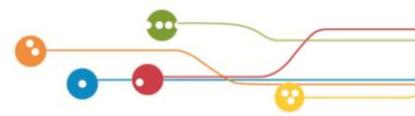
pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

# LES ACTES



**Le 3 décembre 2011**  
**Aux Facultés universitaires de Namur**





# 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

## Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

### Introduction

La Plate-forme Francophone du Volontariat (PFV) est un rassemblement de 30 organisations du monde associatif qui a pour objet la reconnaissance du volontariat et la valorisation de l'engagement solidaire et citoyen. Leurs actions concernent plus de 700 000 volontaires dans toutes les régions de la Communauté française et touchent l'ensemble des catégories de population. Depuis près de 10 ans, La PFV se positionne comme relais des préoccupations de ses membres au niveau de la société en général et envers le monde politique. Ces **Festivités du 3 décembre 2011** étaient l'occasion de clôturer en beauté l'Année européenne du Volontariat et de remercier tous les volontaires actifs en Fédération Wallonie-Bruxelles pour leur engagement et leur motivation sans faille.



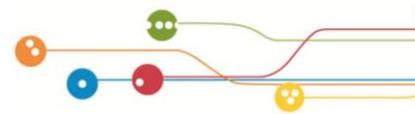
Certains aiment à dire que, sans ces citoyens engagés, notre société cesserait de tourner... C'est pourquoi la PFV a décidé de clôturer l'année 2011 en consacrant un événement qui a mis en lumière les différentes manières de reconnaître et de valoriser les volontaires.

Témoigner sa reconnaissance avec subtilité et délicatesse est un art. Si cette reconnaissance est exprimée avec franchise et sensibilité, les volontaires auront l'impression d'être acceptés, reconnus et félicités. Cette journée s'est inscrite dans cette dynamique pour dire **MERCI** à tous ces citoyens qui offrent toujours plus d'humanité à notre société. Comme ils font gratuitement don de leur temps et de leur énergie pour une cause qui leur tient à cœur, la reconnaissance de leur engagement quotidien fut un des enjeux de l'Année européenne du Volontariat, mais c'est surtout un enjeu permanent de la PFV.

Durant cette journée, les participants ont eu l'occasion d'appréhender le volontariat dans une dimension plus globale, plus sociétale. Les conférences et les débats ont permis d'interpeller la collectivité dans son ensemble afin d'explorer les différentes pistes exploitables pour reconnaître le volontariat dans notre société. Selon nous, l'engagement volontaire doit être appréhendé dans sa dimension transversale, avec précision, avec sagesse et pourquoi pas, avec humour... Tel fut l'enjeu des Festivités du 3 décembre !

La PFV remercie ses membres pour leur participation et leur soutien à ses côtés dans ses revendications et ses manifestations publiques :





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

### 1. Le mot d'ouverture

LUC MERTENS, Collaborateur d'Eliane Tillieux, Ministre wallonne de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances et GAETANE CONVENT, Coordinatrice de la Plate-forme francophone du Volontariat.

La journée débute par une question fondamentale : que ferions-nous sans le million et demi de résistants qui, en Belgique, croient encore en des valeurs telles que le don de soi, le partage ou l'humanité ? Dans une société où le temps représente plus que jamais de l'argent, ces citoyens font le choix de s'engager volontairement pour que vivent des espaces de gratuité et de solidarité.

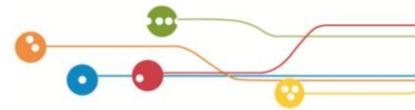
Nous vivons des temps difficiles ! La pauvreté est plus intense et touche toujours plus de personnes. Certaines entreprises ferment leurs portes, d'autres mettent leur personnel en chômage technique ou licencient purement et simplement. Même si nous résistons moins mal que d'autres régions, les données économiques qui semblent être le baromètre de nos sociétés, sont en berne : croissance, PIB, emploi, ... La situation financière des pouvoirs publics nécessite l'adoption de plans de rigueur au niveau fédéral, régional et local.

Devant ce sombre tableau, est-il encore raisonnable de parler du volontariat ? La réponse est évidemment positive tant l'engagement volontaire apporte du mieux-être, permet d'exprimer ce que l'on est et souhaite, en dehors de rapports habituels de marchandisation qui caractérisent notre société. Le volontariat ne dispense évidemment pas l'Autorité publique de tout mettre en œuvre pour garantir et développer tous les dispositifs qui contribuent au mieux-être général. Cependant, il vient utilement compléter le panel de l'action publique par une démarche volontaire, spontanée, correspondant pleinement aux besoins spécifiques ou extrêmement localisés de la population. Enfin, par leur engagement, les volontaires garantissent l'existence et la pérennité de centaines d'associations qui participent activement à la cohésion sociale des villes et villages de nos régions.

Le message de la Plate-forme francophone du Volontariat pour les années à venir est à la fois limpide et exigeant : volontariat pour tous ! Que l'on soit en situation de précarité ou de handicap, jeune ou plus âgé, homme ou femme, travailleur ou sans emploi, chacun doit pouvoir s'investir dans une activité citoyenne volontaire. Ce programme sera soutenu par Eliane Tillieux, Ministre Wallonne de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances, de sorte que ces initiatives qui encouragent l'accessibilité de tous au volontariat soient pérennisées et développées concrètement dès demain.

Bravo et merci à tous ceux qui donnent de leur temps, de leur expérience, de leur savoir, pour améliorer la vie d'un village, d'une région ou de la planète entière. Nous vous sommes reconnaissants pour votre engagement qui élève certainement ce que l'économiste Joseph Stiglitz appelle fort à propos *le niveau du bonheur intérieur brut*.





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

## 2. Les conférences

### 2.1. Le volontariat, identité du monde associatif, par Sandro Cattacin

La première conférence de la journée est structurée autour de deux questions : qui sont les volontaires de demain et quel encadrement faut-il mettre en place pour ces volontaires ?

#### a) Qui sont les volontaires de demain ?

En premier lieu, il y a **les seniors**, qui non seulement représenteront demain un pourcentage important de la population, mais surtout, présentent actuellement la particularité de ne plus vouloir se reposer une fois la pension atteinte. Or, à partir de 75 ans, l'offre de volontariat rencontre une baisse de qualité alors même que la quête de sens, liée à une activité de type volontaire, est basée sur l'identification et nécessite en conséquence de pouvoir s'investir dans un volontariat de qualité.

Le sociologue suisse cite comme deuxième population ciblée **les jeunes** de 15-25 ans. Selon lui, ces derniers s'engageraient trop peu et de manière trop volatile, même si cette tendance ne semble pas correspondre à la réalité en Belgique francophone. Pour Sandro Cattacin : « *Il faut leur laisser le temps, ils viendront plus tard, au moment où ils se mettront dans des situations de responsabilisation. Il est préférable de dire au jeune de s'engager avant tout pour lui-même, de d'abord bien terminer ses études avant d'aider les autres* ».

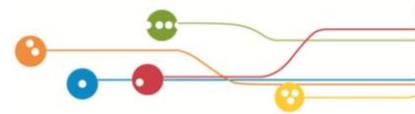
En troisième lieu, il identifie également **les personnes migrantes** comme des ressources intéressantes du point de vue de l'engagement volontaire. En effet, si leur niveau d'engagement est assez bas au départ, on constate en paramétrant aussi leur nombre d'années de présence sur le sol d'accueil, qu'on les retrouve davantage dans des activités de volontariat. Pour ces individus également, il est important de leur laisser du temps durant les premières années. Ils pourront plutôt développer un projet professionnel lié à leur nouveau lieu de vie. A ce propos, Sandro Cattacin a réalisé une étude sur « l'engagement civique et la mobilité transnationale », qui met en lumière une série de comportements qui illustrent assez bien les tendances actuelles de l'engagement volontaire : des motivations beaucoup plus individualistes, l'intérêt personnel qui prime, un besoin de reconnaissance exacerbé, une volonté de faire valoir ses compétences, ...

**L'engagement a changé !** Les volontaires potentiels ne s'inscrivent plus forcément dans une logique de 'devoir' envers la société, mais plutôt dans un envie personnelle de faire quelque chose. Une envie personnelle qui demande une reconnaissance personnelle. Les associations doivent désormais comprendre cela et le prendre compte.

Les motivations pour lesquelles on est susceptible de s'engager sont à l'heure actuelle axées sur la création de liens sociaux et de sens. Une nouvelle tendance prend également de l'ampleur : faire du volontariat afin d'expérimenter une nouvelle orientation professionnelle ou se découvrir une nouvelle passion. Le volontariat est alors instrumentalisé à l'usage des individus comme une sorte de stage ou d'intermède dans leur parcours de vie.

Si les associations se professionnalisent, elles doivent prendre en compte l'évolution de l'engagement qui lui, devient plus informel, plus ponctuel. Les projets qui s'inscrivent dans la durée ne sont plus tellement attractifs pour les nouveaux volontaires qui préféreront s'insérer dans une dynamique par projet.





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

### Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

Selon le sociologue, il ne faut pas chercher à combattre ces changements, mais davantage miser sur la stimulation des motivations, que la professionnalisation et l'instauration d'un cadre strict ont tendance à faire disparaître.

#### b) Quel encadrement faut-il mettre en place pour les volontaires ?

Sandro Cattacin estime que le volontariat ne peut en aucun cas être structuré au niveau étatique. Les ressources volontaires ne peuvent pas être 'gouvernées' pour la simple et bonne raison qu'elles forment globalement un ensemble anarchique. Le volontariat prend majoritairement place dans des associations de taille réduites, fragilisées, dans lesquelles il s'installe de façon informelle. Avant tout, le sociologue pense qu'il faut laisser cet ensemble hétéroclite se créer et fonctionner par lui-même. Les grandes organisations sont affaiblies et pour ne plus s'appuyer uniquement sur les structures, il est vital de créer de la confiance et de la responsabilisation.

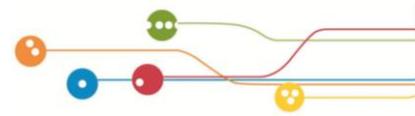
Le plus grand risque que courent les associations, c'est de voir le volontariat instrumentalisé par les Pouvoirs publics, qu'on demande aux volontaires de résoudre les problèmes qui incombent à l'Etat. Dans ce cas de figure, on entre dans une logique de prestation et donc, de professionnalisation du volontariat. Ce mode de fonctionnement n'est pas forcément à exclure, mais il est nécessaire de le négocier en connaissance de cause, voire de le contractualiser. Le monde associatif est dans l'obligation de développer une position à l'égard des Autorités, d'où le besoin de se mettre en réseau, de parler d'une seule voix au lieu d'alimenter une concurrence malsaine entre les associations.

Cependant, il incombe aux Pouvoirs publics et aux associations de promouvoir, soutenir et reconnaître le volontariat :

- **Le travail de promotion des activités volontaires** doit être soutenu par les associations elles-mêmes et par la création de réseaux. Le volontariat doit être visible dans l'espace public : Salon du volontariat, campagnes grand public, publicité, ...
- **Le soutien à la recherche volontaire** est aujourd'hui primordial dans notre société où tout se complexifie. Trop souvent, les individus qui veulent s'engager ne savent pas où s'adresser. A cet égard, les Pouvoirs publics pourraient par exemple créer des aides à la procédure plutôt que de donner une direction à suivre.
- Régulièrement, **les questions de reconnaissance** sont invoquées pour justifier l'interruption d'une activité volontaire. En tant que personnes ressources pour la collectivité, les volontaires ne doivent pas ressentir leur participation comme de l'emploi déguisé, mais comme un réel apport en termes de valeurs (don de soi, solidarité, ...) et d'idéal de société.

**En conclusion**, M. Cattacin estime qu'une société ne peut exister sans confiance. Dans la logique de marché actuelle, on constate de graves dysfonctionnements liés à la criminalité économique des marchés financiers et aux attitudes de déresponsabilisation totale de ses acteurs. Or, si le cadre sociétal est replacé au bon endroit, on pourrait imaginer une organisation des échanges sur base de la confiance. C'est la même dynamique au niveau de la gouvernance. Les politiques publiques ont besoin d'une légitimation de la société. Si les gouvernances supranationales sont sans doute nécessaires pour poser un cadre économique et politique, c'est aujourd'hui plutôt au niveau des grandes villes ou au niveau local qu'il faut investir pour renforcer l'engagement civique et l'auto-organisation.





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

### 2.2. Le volontariat, espace de liberté dans notre société, par Jean-Michel Longneaux

Jean-Michel Longneaux propose une lecture du volontariat en trois étapes inspirée de l'Ecole de pensée de Francfort. La première étape propose une approche critique de la société, la deuxième étape introduit l'espoir d'une humanisation au sein d'une société déshumanisée et la troisième étape aboutit sur un processus de déshumanisation inévitable. En guise de synthèse, le philosophe confronte cette lecture à la pratique du volontariat, alternative concrète aux modèles utopiques d'humanisation.

#### a) Approche critique de la société

Les chercheurs de l'Ecole de Francfort constatent dans les années cinquante et soixante que la culture occidentale est dominée par un élément déterminant : l'empire de la raison. Nous avons l'obsession de tout comprendre, tout contrôler, tout prévoir, tout anticiper. Nous avons un besoin que chaque chose et chaque être soit à sa place, dans une représentation figée. Les conséquences d'un tel constat est simple : l'absence de liberté et la déshumanisation !

De manière synthétique, nous utilisons trois discours pour décrire les objets, les éléments plus abstraits comme les paysages, mais également les êtres humains :

- **le discours scientifique** : à quoi sert l'objet, comment il fonctionne ?
- **le discours économique** : quel est la valeur de l'objet ?
- **le discours juridique** : à qui appartient l'objet, ai-je le droit de l'utiliser ?

Un quelque chose qui ne pourrait s'énoncer d'aucune de ces manières, n'existe pas pour nous. On peut néanmoins mentionner deux autres formes de discours existants : le discours esthétique et le discours religieux. Cependant, ces discours ne construisent pas ou plus la réalité sociale d'aujourd'hui, le premier étant considéré comme subjectif et le second relevant des convictions personnelles.

Au contraire, les discours que nous utilisons pour décrire les choses sont objectivant et nécessitent systématiquement que la chose, ses causes et ses effets soient montrés, chiffrables, quantifiables, factuels et procéduraux. Pour l'Ecole de Francfort, une question se pose alors : si nous exigeons de voir les choses, de toujours objectiver la démarche et en faire des objets, y a-t-il encore une pensée possible pour appréhender le sujet ?

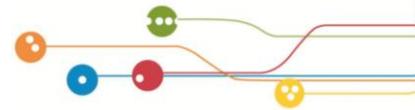
Transposée à la thématique du volontariat, la question reviendrait à se demander si les individus s'engagent seulement pour des raisons objectives, comme l'envie de ne pas rester seul ou de justifier son existence, ou bien parce qu'ils sont libres d'être volontaires ?

#### b) Les espoirs d'humanisation

Suite à ce constat, les penseurs de l'Ecole de Francfort se sont demandé s'il était possible de trouver des espaces de liberté dans lesquels la raison n'est pas imposable. Voici trois exemples :

- **L'Art contemporain**, qui nous oblige à mettre notre raison de côté. La recherche d'une raison face à une œuvre d'Art contemporain nous amène forcément à une conclusion relative. Cette forme de création nous propose davantage de vivre une expérience au-delà des questions de sens. Selon Theodor Adorno, l'Art contemporain est peut-être un des lieux qui peut éduquer les êtres humains à un autre rapport au monde que le rationnel.





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

### Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

- **Les comportements sexuels débridés** (Herbert Marcuse), qui à partir des années soixante, vont extraire la sexualité ordonnée sous l'empire de la raison, dans le cadre du mariage et en vue d'avoir des enfants, pour prôner une sexualité gratuite, pour elle-même, juste pour le plaisir.
- **Le Messianisme** (Walter Benjamin), qui incarne cette espérance folle défiant la raison pour mettre en avant l'inattendu.

A la lumière de ces exemples, Jean-Michel Longneaux se demande à son tour si le volontariat ne figure pas également un lieu dans lequel on réintroduit de l'humain, du sujet. Il répond à ce questionnement par l'intermédiaire des trois discours objectivant. Selon lui, le discours scientifique est mis à mal par l'élan de liberté qui caractérise l'engagement volontaire, c'est un acte libre, un choix personnel, subjectif. Le volontariat est aussi un acte gratuit, basé sur l'échange et le don de soi, ce qui ne soutient pas le discours économique. Enfin, le discours juridique n'est pas rencontré si on considère que le volontariat ne correspond à aucun devoir et que les bénéficiaires ne se réclament d'aucun droit. Au sens étymologique du terme, l'engagement volontaire s'apparente bien dans notre modèle social actuel à une forme d'anarchie.

#### c) Un pessimisme redoutable

Malgré l'identification de ces lieux de liberté, les penseurs de l'Ecole de Francfort concluent que la raison reprend toujours le dessus et que les espaces dédiés aux sujets sont rapidement récupérés par le commerce, le pensable, le raisonnable. Il suffit de repenser à l'exemple de l'Art contemporain pour s'en convaincre : interprété par les experts, valorisé financièrement, détenu par des marchands, récupéré par l'industrie, ...

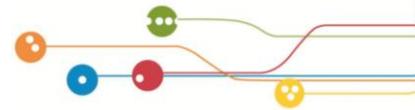
#### Doit-on tomber dans le même pessimisme concernant le volontariat ?

Dans un premier temps, il nous faut constater que si le volontariat lui-même incarne un espace de liberté, il n'en est pas moins l'objet des trois discours objectivant. Le discours scientifique produit toute une littérature concernant le profil des volontaires : âge, sexe, motivations, ... Le secteur économique de son côté a déjà chiffré les apports du volontariat, en termes, notamment, de création d'emploi. Quant au discours juridique, la loi de 2005 sur le volontariat prouve qu'il n'est pas en reste.

Pour Jean-Michel Longneaux, si ce constat de récupération est irréfutable, il n'y a pas non plus de raisons de s'alarmer. En effet, ce que l'Ecole de Frankfort n'a pas mis à jour en son temps, c'est que les trois discours que nous utilisons tous les jours ne sont pas forcément négatifs. Si le danger de déshumanisation existe réellement et incite à la vigilance, il n'en reste pas moins que ces discours nous permettent d'exister socialement, de nous dire aux autres et d'avoir un langage commun.

Si le volontariat s'énonce, il doit veiller à ce que ce soit toujours au service de cette liberté qui est à l'origine du mouvement. Mais, s'il veut persister et trouver sa place dans la société, il va devoir lui aussi utiliser les discours qui lui permettront de se montrer aux autres, de se positionner, par rapport au monde du travail, par rapport aux politiques, à la société civile, ... Le rôle du volontariat, en tant qu'espace de liberté, ce n'est pas de se comprendre à partir de discours, mais au contraire d'essayer de trouver les discours qui nous permettent de nous dire tout en préservant notre dignité. C'est cela l'humanisation, une liberté qui arrive à se dire et à se défendre.





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

### 3. Les débats

#### Débat n°1 : Comment mobiliser les jeunes à l'engagement volontaire au travers de l'éducation ?

##### INTERVENANTS

- **Eric Bunckens** : Parent de l'actuel Secrétaire Général du Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) qui représente des milliers de volontaires en Belgique.
- **Charlotte De Leu** : Animatrice pour la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire (FCJMP).
- **Christophe Bastin** : Professeur à l'Institut Notre-Dame de Laeken au sein duquel il a mis en place un système de délégué de classe.

L'engagement, cela s'apprend depuis le plus jeune âge et ce, tout au long de la vie. A travers l'éducation, que cela soit dans la famille, à l'école ou dans la vie de tous les jours, le volontariat devrait être mis en valeur afin de susciter de nouvelles vocations. L'objectif de ce débat est de découvrir ce qu'il existe déjà au niveau des formations, des écoles, dans la tête des parents,... pour identifier les pistes d'action afin de reconnaître le volontariat dans le secteur de l'éducation, pierre angulaire de notre société. Les volontaires sélectionnés ont interpellé les intervenants sur leur vision du volontariat, leurs difficultés parfois à comprendre celui-ci et leurs stratégies pour impliquer les enfants et les jeunes dans des projets volontaires et citoyens.

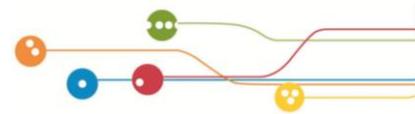
#### a) Comment stimuler l'engagement dans l'école en général ?

Il y a 2 décrets à ce sujet : le décret participation et le décret association. Ces textes obligent les écoles à organiser la participation des parents. Dans les écoles en situation difficile, on n'a pas recours à ces deux décrets alors que cette démarche fonctionne bien dans des écoles plus favorisées.

**Christophe Bastin** : Dans notre école il n'y a pas d'association de parent. C'est une question de culture : il y a un mur entre l'école et la maison. Mais, il y a d'autres formes de participation, comme le petit déjeuner des mamans une fois par mois. Ce projet a justement pour objectif de décloisonner le monde de l'école et celui des parents. Si on prend le cas des délégués de classe l'objectif est la socialisation : l'important est de donner son avis, de trouver un vivre-ensemble avec un groupe imposé. C'est la réussite et l'engouement autour du projet qui entraîne la participation et non l'inverse. A côté des projets, il y a surtout les volontaires : les ouvriers, les professeurs à la retraite pour la remédiation, ... En milieu scolaire, le volontariat prend un sens à partir du moment où il est déterminé dans un espace cohérent, avec du pouvoir d'action, un impact et une raison d'être.

**Charlotte De Leu** : La mobilisation des volontaires en Maisons de Jeunesse est très différente de celle en mouvements de jeunesse. On y rencontre une réelle difficulté à dépasser le stade de la consommation pour les amener pas à pas vers la participation.





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

### b) Comment améliorer la reconnaissance du volontariat en milieu scolaire ?

**Eric Bunckens :** L'expérience du volontariat a permis à mon fils d'apprendre des choses que nous, en tant que parents, ne pouvions pas lui apprendre. Il faut sensibiliser les parents à la valeur ajoutée du volontariat à travers des canaux de communication spécifiques. De même, une bonne communication est nécessaire à l'intérieur des familles, malgré le fait que ce n'est pas toujours très facile avec des adolescents.

**Christophe Bastin :** Il faut privilégier les projets avec une visibilité qui permettent de montrer à l'extérieur que nous produisons de la qualité. Par exemple, nous avons monté un journal des élèves qui permet de médiatiser l'action des jeunes.

**Charlotte De Leu :** Le volontariat amène aux jeunes une plus-value dont ils ne prennent pas conscience, d'où l'importance de leur dire les choses pour qu'ils en soient conscient. C'est aussi l'occasion de donner un lieu de réussite à ces jeunes qui trop souvent ont le sentiment d'avoir tout raté.

La réalité du milieu scolaire est assez complexe et nous oblige à prendre en considération le fait que certains, à l'intérieur-même des établissements, considèrent les projets citoyens comme superflus à côté des programmes scolaires. A un autre niveau, les organes participatifs représentent une charge bureaucratique supplémentaire pour les écoles au point d'en décourager certaines à les mettre en place. Pour contourner ces freins, une meilleure mise en réseau des établissements scolaires et du monde associatif est une nécessité.

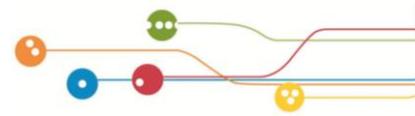
### Débat n°2 : Quel rôle les médias peuvent-ils jouer dans la reconnaissance du volontariat ?

#### INTERVENANTS

- **Quentin Warlop :** Journaliste à la RTBF, il collabore notamment à *Question à la Une*
- **Jérôme Jaumotte :** Online directeur de *Six plus One*, société publicitaire qui a produit Pour la COCOF la campagne du 'Super Volontaire'.
- **Charles Van Dievort :** Directeur de *Twizz Radio*.
- **Stéphane Grawez :** Responsable de l'éducation permanente chez *Média Animation*, asbl spécialisée dans l'autonomie critique et citoyenne face aux médias.

Pourquoi les volontaires n'ont-ils pas plus de visibilité dans les médias et comment faire pour attirer l'attention de ces médias sur les projets citoyens ? Ce sont les questions qui sont abordées dans ce débat. Les participants se sont également penchés sur les modes de communication actuels du monde associatif en proposant un éclairage sur les moyens et les alternatives mis à disposition des associations pour communiquer sur le volontariat. Enfin, ils ont analysé les différentes manières de capter l'attention du grand public. Les volontaires sélectionnés ont eu l'opportunité de poser leurs questions aux professionnels du secteur pour découvrir l'envers du décor !





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

### a) Pourquoi n'existe-t-il pas une émission ou un programme dédié au volontariat ?

**Charles Van Dievort :** La réalisation d'une émission coûte très cher et je tiens à préciser que le volontariat est présent régulièrement sur les ondes. Mais, dans les médias, on va davantage parler de ce qui se fait plutôt que des gens qui le font. L'autre problème, c'est que le thème du volontariat est transversal, il balaye toute la société. Or, l'information a l'habitude d'être échelonnée : international, national, local.

**Stéphane Grawez :** Effectivement, les médias parlent d'abord des actions et pas des volontaires en cette qualité.

**Jérôme Jaumotte :** Est-ce qu'une telle émission serait suffisamment sexy et vendeuse ? Il serait préférable de faire une émission sur les associations et leurs projets pour y intégrer une chronique sur le volontariat.

### b) Quels sont les trucs et astuces pour bien présenter son projet aux médias ?

**Charles Van Dievort :** Il faut d'abord un bon carnet d'adresses, cela vaut de l'or ! Ensuite, il faut bien choisir le journaliste en fonction du sujet et lui donner la bonne information, à la fois complète, claire et concise. Il est primordial que le journaliste comprenne directement l'enjeu. En effet, si l'information n'est pas très médiatisée à la base, il est nécessaire d'accrocher avec du contenu et pas seulement des slogans. Je vous conseille également d'être attentif au timing, en cas de gros événements, les communiqués ont peu de chance d'être lus. Enfin, lorsqu'il s'agit de télévision, vous devez proposer quelque chose de visuel, quelque chose à montrer.

**Jérôme Jaumotte :** Selon moi, ce n'est pas le journaliste qu'il faut accrocher, c'est sa cible, même si les contacts avec l'intermédiaire de l'information sont très précieux.

**Quentin Warlop :** Dans une rédaction, le journaliste n'est qu'un relai, c'est son chef qui décide. En conséquence, vous devez soigner votre argumentation pour l'aider à imposer ses choix. Aux cours de journalisme, on parle des 5 'W' inhérents à toute information : Who-What-Why-Where-When. Un communiqué doit répondre à ces 5 questions sous peine de manquer d'information.

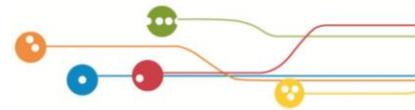
**Stéphane Grawez :** Le journaliste se pose souvent la question de l'objectif. Il faut penser la graduation de son action, trouver la juste proportion et place du message. Je mets aussi en garde contre le tout à la communication qui dénote parfois avec les valeurs de l'association et son éthique.

### c) Est-ce que le volontariat ne devrait pas se tourner plutôt vers les nouveaux médias ?

**Quentin Warlop :** En effet, il n'y a pas que le contenu rédactionnel, il y a aussi l'achat d'espaces : les conférences de presse, les achats de spots, de planches, mais évidemment cela demande un effort financier. Par rapport aux médias sociaux, c'est sans doute moins cher au lancement, mais cela demande beaucoup de temps en termes de ressource humaine pour intervenir, répondre, maintenir la présence dans la communauté et les interactions.

**Stéphane Grawez :** Il faut distinguer les médias externes, qui nécessitent des intermédiaires, et, par exemple, les réseaux sociaux qui relèvent plus de la communication interne. Dans le deuxième cas, l'association est l'émetteur et le producteur de l'information. Il y a plus de maîtrise sur le message, mais moins d'audience.





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

**Charles Van Dievort :** Il faut aussi tenir compte du taux de viralité des médias sociaux. Cette communication ne vise pas le même but, elle est avant tout de nature à interpeller. Est-ce vraiment un lieu pour parler de son action ?

90 millions d'européens sont volontaires, soit 23% de la population. Le volontariat est bien présent dans les médias, il a une présence économique, concerne beaucoup de monde et touche à tous les domaines, mais il faut trouver un point d'encrage pour en parler. Les journalistes ne sont pas omniscients. Les associations doivent leur lancer des hameçons. Les médias peuvent jouer un rôle pour maintenir l'engagement volontaire dans notre société. Mais, il est nécessaire que les associations leur transmettent le message qu'elle désire médiatiser.

### Débat n°3 : Par quels moyens peut-on valoriser le volontariat dans le non-marchand ?

#### INTERVENANTS

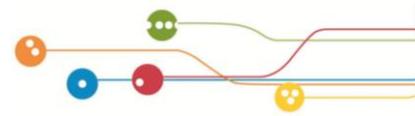
- **Patrick De Bucquois :** Président de l'Union des entreprises à profit social (UNIPSO), qui défend le fonctionnement du secteur non-marchand.
- **Estelle Ceulemans :** Conseillère au sein du service d'étude de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB).
- **Carmen de Crombrughe :** Représentent CERA, groupe financier coopératif qui investit et **Christophe Kevelaer** dans le bien-être et la prospérité de la société

L'objectif de ce débat est de reconnaître l'importance de l'engagement volontaire dans le secteur non-marchand. Les volontaires étant des acteurs centraux dans ce secteur, les participants se sont questionnés sur les actions mises en place pour reconnaître et valoriser le volontariat. Comme dans les autres débats, les intervenants ont été interpellés entre autres sur ce que font les employeurs du non-marchand pour soutenir le volontariat, sur les relations entre permanents et volontaires au sein des associations ou encore, sur le financement des projets de volontariat. Enfin, ils ont abordés les positions des syndicats sur le volontariat et ses différences avec le monde du travail, dans le but de créer des ponts entre les secteurs.

a) Face à la professionnalisation du monde associatif, n'y a-t-il pas un risque que les volontaires se retrouvent dans des simples tâches d'exécution ou dans des missions qui les dépassent ?

**Patrick De Bucquois :** Effectivement, il y a une évolution dans ce sens. La donne change, mais cela ne modifie pas l'essence du volontariat. Il n'est pas question de confondre travail professionnel et rôle des bénévoles. La complexité doit permettre de redéfinir les fonctions pour que les volontaires trouvent leur place dans l'organisation qui a besoin aujourd'hui de structuration, notamment en investissant dans la formation et dans l'encadrement des volontaires. Cela ne veut pas dire pour autant que la liberté de l'action volontaire doit être entravée. Il faut définir en commun des balises, se mettre d'accord sur les modalités d'organisation pour que volontaires et professionnels puissent travailler ensemble.





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

- b) L'Union européenne veut mettre en avant le volontariat d'entreprise afin d'améliorer l'image de marque des entreprises, d'augmenter la motivation des travailleurs, d'être un canal d'entrée pour l'emploi... Peut-on accepter cette vision utilitaire du volontariat ?

**Carmen de Crombrugghe et Christophe Kevelaer** : CERA repose sur les actions des volontaires et 45 salariés y travaillent. Le volontariat est promu parmi les salariés, mais il n'y a pas de volonté de publicité. Cependant, il y a des dérives dans le domaine du volontariat d'entreprise. Les associations ne doivent pas se priver de cet apport, mais il faut l'encadrer. Il faut à tout prix éviter l'instrumentalisation de ce type d'actions par la direction des entreprises.

**Estelle Ceulemans** : Les syndicats sont souvent considérés comme un collectif de volontaires. De notre côté, nous n'avons aucun souci avec la professionnalisation des associations, à condition que cela offre un encadrement de qualité aux volontaires. Par contre, nous sommes contre le fait de proposer du volontariat dans le cadre d'une promesse d'emploi, car cela précarise les travailleurs.

**Patrick De Bucquois** : Il y a un combat au niveau européen pour faire reconnaître le secteur à but non lucratif comme prestataire de services. Ce combat dure depuis 2005 et depuis la Commission Barroso, il nous semble de plus en plus désespéré. Les membres de l'UNIPSO étant des associations et des structures de service public, les visions sur le volontariat d'entreprise divergent tout en s'accordant sur la volonté de défense de la place du secteur non-marchand. Le volontariat d'entreprise n'a pas le même ADN que le volontariat au sein du secteur associatif. Il faut donc être vigilant et baliser ce que l'on appelle le volontariat d'entreprise. Le volontaire doit être volontaire ! Quand c'est l'entreprise qui décide de tout, l'objectif n'est pas atteint.

**Estelle Ceulemans** : A ce titre, je précise que la loi relative aux droits des volontaires précise que le volontariat se déroule dans le cadre des organisations sans but lucratif.

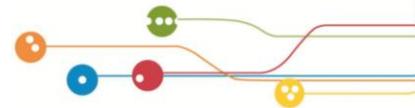
- c) De moins en moins de volontaires de gestion sont formés. Ce sont les dirigeants salariés des ASBL qui détiennent de plus en plus les compétences. Ne devrait-on pas investir davantage dans la formation des volontaires ?

**Estelle Ceulemans** : Il faut effectivement former les bénévoles. Les fonctions spécifiques doivent être encadrées et formées. Mais, il faut veiller au bien-être et aux limites pour chacun, qu'il soit salarié ou volontaire. Les frontières entre volontaire et travailleur ne sont pas rigides, chaque situation est différente.

**Patrick De Bucquois** : Beaucoup de bénévoles sont déjà ou ont été actifs ailleurs et donc ont des compétences. Mais les compétences acquises ne doivent pas faire autorité. Il faut toujours se former, renouveler ses connaissances.

La formation dans l'associatif est une priorité. L'idée du volontariat qui fonctionne seulement avec la bonne volonté, ça n'existe plus. Il y a aujourd'hui une nécessité de créer des passerelles entre le monde associatif et le monde économique. On a trop tendance à opposer le marchand et le non-marchand, ainsi que bénévoles et salariés, alors qu'il y a des espaces de partage à prévoir. A l'origine, ce sont souvent des bénévoles qui ont créé des emplois dans les ASBL. Dans l'histoire du volontariat, on retrouve des situations différentes, parfois ce sont les bénévoles qui ont créé des emplois, parfois ce sont les salariés qui ont créé du bénévolat. Il faut désormais penser le volontariat comme quelque chose en devenir, en construction sans avoir peur du mélange des genres.





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

### 4. Le génie politique

Pour débiter une après-midi placée sous le signe de la bonne humeur, les participants ont l'occasion d'assister à un quizz politique animé par Quentin Warlop et Gaëtane Convent et auquel participent les représentants des 4 principaux partis politiques en Belgique francophone :



**Marc Elsen** - Chef de groupe au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Député wallon et Chef de groupe au Conseil communal de Verviers.



**Georges Gilkinet** - Député fédéral pour la Province de Namur, actif dans les domaines des Affaires sociales et des Entreprises publiques et récemment intégré à la Commission des finances et du budget.



**Anne Barzin** - Echevine des Finances, du Commerce, des Affaires économiques et de l'Informatique de la Ville de Namur, membre du Parlement wallon et du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



**Olga Zrihen** - Sénatrice, députée régionale, conseillère communale, et récemment nommée Vice-présidente, avec Willy Demeyer, du Parti Socialiste.

Nos 4 élus sont testés sur leurs connaissances concernant le volontariat. Durant près d'une heure, ceux-ci ont répondu le plus rapidement possible aux questions et démontré au public présent que le volontariat est réellement un enjeu pour leur parti !

### QUESTIONS PRINCIPALES

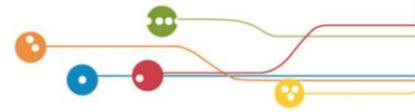
- a) En Belgique, on peut recevoir un remboursement des frais que l'on engage dans le cadre d'une activité volontaire, quel est le montant maximum de frais réels par jour que l'on peut percevoir ?

**REPONSE :** Cela dépend. En effet, le remboursement n'est pas obligatoire et peut être de 2 sortes : en frais réels sur base des pièces justificatives sans plafond maximum ou un remboursement de frais forfaitaire avec dans ce cas un montant maximum par jour, 31,44 €, ou et par an, 1257,51 € (montants valables pour l'année 2012).

- b) Quel était le titre du colloque de mai organisé par la Plate-forme francophone du Volontariat en partenariat avec le Parlement bruxellois ?

**REPONSE :** « *Au cœur du volontariat : entre motivations et gestion* » Le volontariat de gestion était le thème central de ce colloque. Les volontaires de gestion sont tous ces individus qui s'impliquent dans les conseils d'administration, les pouvoirs organisateurs et les assemblées générales. Ils sont au centre du volontariat et de la vie associative et pourtant ils sont très peu reconnus. Ce type de volontariat encadre un grand nombre d'emplois en Belgique et permet la réalisation des autres formes de volontariat.





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

- c) Il existe en Belgique un organe consultatif au niveau fédéral pour tout ce qui touche au volontariat, quel est son nom ?

**REPONSE :** Le Conseil Supérieur des Volontaires (CSV). Ce Conseil consultatif a été créé en 2002 et ressort du Ministère des Affaires sociales (l'actuel SPF Sécurité sociale). Il s'agit d'un organe de concertation et de consultation permanent, où les volontaires et les autorités entrent en contact afin de garantir une attention permanente aux problèmes spécifiques des volontaires. Le CSV remet ainsi des avis sur les textes légaux qui ont un impact sur l'action des volontaires en Belgique, qu'il s'agisse de sécurité sociale, de fiscalité ou de droit du travail.

- d) Quel est le nombre de volontaires en Belgique ?

**REPONSE :** 1,5 millions de volontaires en Belgique, dont 700.000 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces chiffres appuient le fait que le volontariat se porte bien en Belgique. Contrairement aux idées reçues, on constate même une augmentation de l'engagement volontaire. C'est surtout la nature de l'engagement qui a changé. De nos jours, les citoyens préfèrent manifestement s'investir dans des projets à plus court terme et bénéficier de davantage de liberté à changer d'association.

- e) Quel est le profil-type du volontaire ?

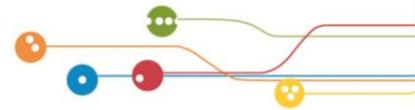
**REPONSE :** Une femme, âgée de 55 ans, prépensionnée. De manière générale, on peut constater une forte implication volontaire entre 15 et 25 ans, une chute de l'engagement entre 25 et 40 ans et une reprise des activités volontaires après 40 ans. Ces chiffres se justifient entièrement par l'entrée dans la vie active pour les citoyens âgés de 25 à 40 ans, qui se concentrent alors sur leur activité professionnelle et leur vie familiale. Néanmoins, un certain nombre de personnes restent investies dans leur volontariat si celui correspond à un centre d'intérêt.

## 5. Le match d'improvisation



C'est **LE** moment festif offert à tous les volontaires par la Plate-forme francophone du Volontariat ! Tous les participants à l'événement ont l'occasion d'assister, voire d'interagir, à ce spectacle proposé la Fédération Belge d'Improvisation Amateur (FBIA), dans lequel tous les acteurs sont ... des volontaires évidemment. Pour clôturer l'Année européenne du Volontariat en beauté, les « joueurs » (comédiens d'improvisation), répartis en deux équipes de sept, jouent avec les mots et les gestes pour proposer leur vision du quotidien des volontaires. Fou rire garanti !





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

### Conclusion

Ce qui fait la spécificité de l'action volontaire, ce sont non seulement les différents terrains d'investissement de centaines de milliers de personnes, mais c'est aussi que cette action propose une autre lecture des rapports sociaux. L'engagement volontaire installe un changement de cadre de référence pour regarder la société. Sans pour autant réduire la place des autres cadres, comme celui du monde du travail par exemple, il nous invite simplement à penser autrement notre rapport au collectif, à l'action et aux valeurs.

Sur le plan individuel comme sur le plan collectif, un enjeu majeur réside donc aujourd'hui dans notre capacité à trouver un nouvel équilibre entre le souci de soi et l'action sociale collective. Le secteur associatif non-marchand doit s'interroger sur ses pratiques d'accueil et d'accompagnement des volontaires ainsi que sur la manière de tenir compte de cette montée de l'individualisation de l'engagement, parfois au détriment de l'objet social et du projet de l'organisation. Il est nécessaire de continuer à penser, soutenir et outiller les associations dans ce cheminement, en particulier auprès des volontaires de gestion, sans lesquels l'offre non marchande associative ne serait plus.

Par leur engagement, ces citoyens sont les garants du maintien des espaces de gratuité et de solidarité dans notre société et du don de soi. Des valeurs qui se perdent dans notre monde globalisé où tout se « monnaie », se réduit à une chose et un prix...

#### Les intérêts des citoyens au-delà de l'Année européenne du volontariat

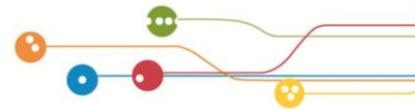
Pour permettre à ces valeurs et à ses élans citoyens de perdurer et de se démultiplier, il y a lieu tout d'abord de créer les conditions les plus favorables à l'exercice du volontariat. Ainsi, il est nécessaire d'envisager la mobilité des volontaires ici et en Europe à travers un prisme qui dépasse celui des seuls échanges économiques par une attention accrue à l'accessibilité en termes de coût et de maintien de ses droits sociaux.

Ensuite, nous devons aujourd'hui impérativement envisager les différentes façons de valoriser l'expérience acquise dans le cadre d'une activité volontaire au sein du parcours de vie des personnes. Cependant, il faut à tout prix éviter le piège d'une instrumentalisation du volontariat à des fins uniquement personnelles, dont la seule perspective serait le renforcement de l'employabilité de la personne sur le marché du travail. Pire, si le principe devait être renversé, cela pourrait avoir comme conséquence de conditionner l'accès au volontariat à l'acquis préalable de certaines compétences.

Enfin, en favorisant le passage harmonieux entre la fin de la vie professionnelle et pourquoi pas une « retraite d'utilité sociale », nous avons l'occasion de faire de 2012, *Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations*, une année sociale dans les faits ! Un premier pas d'ici à l'horizon 2014, prochaine échéance électorale européenne ! Plus près de chez nous et à plus courte échéance, nous serons attentifs aux élections communales d'octobre 2012. Car finalement, le volontariat étant d'abord une question de proximité, ces élections seront une magnifique occasion de traduire sur le terrain ces plus-values sociales, économiques et démocratiques, qui jouent plus que jamais un rôle complémentaire aux fonctions collectives traditionnelles exercées par l'Etat et ce, pour le bien-être de tous les citoyens.

**Frédéric Possemiers**, Président de la Plate-forme francophone du Volontariat





## 700.000 VOLONTAIRES et TOI et MOI et NOUS

Festivités pour la reconnaissance d'un engagement citoyen

### Références

- ION Jacques et RAVON Bertrand, « *Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel* », Lien social et Politiques, n° 39, 1998, pp.59-71.
- COLLECTIF, « *L'engagement citoyen dans les associations : contexte, enjeux et conditions* », La tribune de la fonda, n° 169, 2008, Paris, pp.26- 40.
- SERVAIS Olivier, « *L'engagement des jeunes, la participation et la transmission des valeurs* », Documents d'analyse et de réflexion du Centre Avec, Janvier 2008, Bruxelles, pp. 1-7.
- REIMAT Anne, « *Production associative et bénévolat informel: quelle signification économique pour les activités de production des retraités ?* », in Innovations de De Boeck Université, 2001/2, n°15, pp. 73 -74.
- ASSOUN Paul-Laurent, L'École de Francfort, P.U.F. « *Que sais-je ?* », Paris, 2001 (3e éd.), p. 3-20.
- ADORNO Theodor, « *The Culture Industry* », Routledge,N-Y, 1991.
- MARCUSE Herbert, « *Eros and Civilization* », 2nd édition , Routledge, London, 1987.

### Sites internet

- <http://www.fonda.asso.fr/-Ressources-.html>
- <http://www.unige.ch/ses/socio/sandrocattacin/publications.html>
- <http://www.enseignement.be/index.php?page=25431&navi%3D152>
- <http://www.cera.be/>
- <http://www.twizzradio.be/>
- <http://www.ufenm.be/>
- <http://www.rtf.be/>
- <http://www.media-animation.be/>
- <http://www.sixplusone.be/#>
- <http://www.fcjmp.be/html/40ans.php>
- <http://www.fgtb.be/web/guest/home-fr>
- <http://www.levolontariat.be>

En partenariat avec



Avec le soutien de

